



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie, le 11 décembre 2024 à 18h

Affiché le 6 décembre 2024

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire

I- FINANCES

- Frais de gardes animaux errants – Exercice 2025
- Tarifs des jardins communaux – Exercice 2025
- Cimetière – Prix des concessions, des caveaux cinéraires et du columbarium – Exercice 2025
- Tarifs des encarts publicitaires dans le bulletin municipal
- Enlèvement et nettoyage des dépôts sauvages réalisés sur le territoire communal – Tarifs
- Redevance occupation domaine public – Tarifs
- Restauration scolaire – Prix des repas – Année scolaire 2025/2026
- Tarifs des services d'accueil périscolaire et extrascolaire – Année scolaire 2025/2026
- Tarifs Multisports – Année scolaire 2025/2026
- Frais de scolarité des élèves extérieurs – Année 2024/2025 – Participation des communes
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école privée Saint Joseph – Contrat d'association – Année 2025
- Participation aux fournitures scolaires des écoles publique et privée – Exercice 2025
- Attribution de subventions aux associations – Exercice 2025
- Budget Principal – Adoption du budget primitif 2025
- Budget annexe Gendarmerie – Adoption du budget primitif 2025
- Budget annexe Lotissement Le Château – Adoption du budget primitif 2025
- SIEMML – Programme 2024 – Rénovation du réseau d'éclairage public
- Vente d'un terrain – Chemin du Métreau

II – MARCHÉS PUBLICS

- Installation d'un système de vidéoprotection

III – RESSOURCES HUMAINES

- Adhésion au contrat d'assurance groupe « Risques statutaires »

IV – QUESTIONS DIVERSES

**Le Maire,
Cédric VAN VOOREN**

